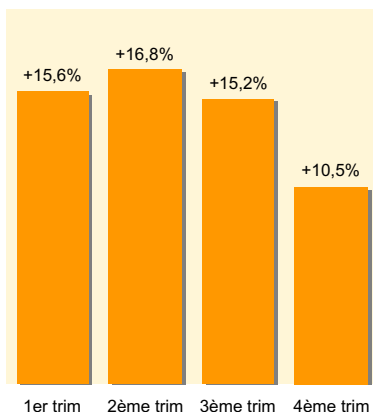


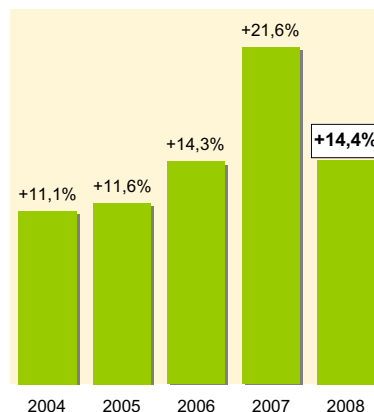
L'activité des sociétés d'affacturation en 2008¹

Les sociétés d'affacturation maintiennent une croissance à deux chiffres pour l'ensemble de l'année 2008 (+14,4%), malgré un ralentissement de l'activité au quatrième trimestre.

Variation annuelle de la production*
Evolution par trimestre au cours de 2008



Variation annuelle de la production*
Evolution sur les cinq dernières années



* Montant des créances prises en charge (hors opérations de «floor plan» - financement de stocks -).

- Pour l'affacturation, l'activité s'est maintenue à un **très bon niveau en 2008, malgré un certain ralentissement**, sensible depuis le début de l'année, et qui s'est **accentué au quatrième trimestre**. La croissance des opérations s'est ainsi établie à l'automne à +10,5% par rapport à la même période de 2007, après +15,9% en moyenne pour les neuf premiers mois de l'année.
- Malgré cette décélération, les sociétés spécialisées ont maintenu sur **l'ensemble de 2008 une croissance à deux chiffres** de la production : le montant des créances prises en charge est en hausse de **+14,4% à 134,1 Mds d'euros**. Si la progression de l'activité est ainsi réduite d'un tiers par rapport à celle enregistrée l'année précédente (+21,6%), mettant ainsi un terme à la phase de vive accélération de la croissance enregistrée depuis 2003, elle reste cependant **en ligne avec le taux moyen de hausse des quatre dernières années**.
- On notera que, pour la troisième année consécutive, la **croissance de l'activité à l'international** (affacturation de créances à l'exportation pour la quasi-totalité) est **très nettement plus rapide** (+29% en 2008 après +41% et +56% en 2007 et 2006) que pour les opérations réalisées sur le plan national (respectivement +12%, +19% et +11%). Au cours des sept dernières années, la **part de l'international dans le total** de l'activité a été doublée, passant de 7% en 2002 à **14,1% en 2008**.

¹ On rappelle que l'**opération d'affacturation** consiste en un transfert de créances commerciales (factures) de leur titulaire à un factor (la société d'affacturation) qui se charge d'en opérer le recouvrement et qui en garantit la bonne fin, même en cas de défaillance momentanée ou permanente du débiteur. Le factor peut régler par anticipation tout ou partie du montant des créances transférées. La technique de l'affacturation propose **trois services** : le **financement**, puisque, sans attendre l'arrivée à échéance des créances, le client peut percevoir en fonction de ses besoins, et dans des délais très courts (moins de 48 heures), tout ou partie du montant des factures transférées ; la **prévention des risques** et la garantie contre les impayés, puisque le factor propose aux entreprises de les prémunir contre tout risque de défaillance de leurs clients ; la **gestion du compte clients**, puisque le factor se charge de tous les aspects de cette gestion (tenue des comptes, identification et affectation des paiements, recouvrement amiable, pré-contentieux et contentieux des factures). **Les sociétés d'affacturation**, établissements de crédit spécialisés, sont **toutes regroupées au sein de l'Association française des sociétés financières (ASF)**.

L'ASF (Association Française des Sociétés Financières) **regroupe l'ensemble des établissements de crédit spécialisés** : 380 entreprises - sociétés financières ou banques spécialisées - pour 280 milliards d'euros d'encours, soit **près de 20% du total des crédits à l'économie du secteur privé**.

Les activités des membres de l'ASF sont multiples : **financement des particuliers** (crédit à la consommation et financement du logement), **financement des entreprises et des professionnels** (financement de l'équipement et des investissements immobiliers : crédit-bail, mobilier et immobilier, financements classiques à court, moyen et long terme), **services financiers** (affacturation et cautions), **services d'investissement** (ensemble des métiers relatifs aux titres et autres instruments financiers).